



Communication concernant le Pôle territorial de l'école de votre enfant

Madame, Monsieur, chers Parents,

L'école que vous avez choisie pour votre enfant coopère avec le Pôle territorial :

PtARI BW (Petite Source) – Pôle territorial d'Aménagements Raisonables et d'Intégrations.
Numéro de fase 11023

Le pôle territorial est une structure attachée à l'école qui a pour mission de soutenir et d'accompagner les équipes éducatives et les élèves à besoins spécifiques (élèves en intégration permanente totale issus de l'enseignement spécialisé et élèves qui bénéficient dans l'école ordinaire d'un protocole d'aménagements raisonnables) dans les écoles d'enseignement ordinaire avec lesquelles elle coopère.

Les pôles territoriaux sont des acteurs essentiels de l'évolution des écoles vers une démarche inclusive qui prenne en compte l'hétérogénéité des élèves. 48 pôles territoriaux se sont déployés progressivement dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis l'année scolaire 2022-2023.

Chaque équipe des pôles territoriaux est constituée de professionnels aux expertises diversifiées et à même de prendre en charge toute la palette des besoins spécifiques des élèves.

Par la présente, nous vous informons que dans l'exercice de leurs missions, les membres du PtARI BW pourraient être amenés à passer quelques heures dans la classe de votre enfant, dans le cadre de leur mission collective de soutien à l'équipe éducative.

N'hésitez pas à prendre contact avec la direction de votre école pour toute information complémentaire.

Veillez croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en notre entier dévouement

Bastin Laurence

Coordonnatrice du Pôle territorial PtARI BW

-

Van Peel Nicolas

Direction de l'école ordinaire